

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE DU LYCEE
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 9

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 27

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 14/10/2014

Réuni le : 04/11/2014

Sous la présidence de : Francois Joussellin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le financement des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

"Echange Latiniste 2015"

- l'animation pédagogique est facultative, elle concerne 19 élèves de 2nde,

- l'animation pédagogique se déroulera le 6 et 7 mai 2015 à Paris et le 14 et 15 octobre 2015 en Bretagne,

- le coût prévisionnel de l'animation pédagogique est de 2 347,00 €, la participation financière maximale des familles

est de 87,50 €,

- en cas de désistement du fait de la famille, le remboursement sera fait en tenant compte des conditions retenues avec le(s) prestataire(s).

Le Conseil d'Administration autorise le chef d'Établissement à signer les bons de commandes, contrats et conventions liés à cette animation pédagogique et l'Agent Comptable à percevoir la participation financière des familles.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Joussellin

Prénom : Francois

Signature

Date : 07/11/2014

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 07/11/2014

Date de publication : 22/11/2014

Date d'exécution : 22/11/2014

Instruction

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observations

ACTION PEDAGOGIQUE 2014-2015

(sorties, animations, ...)

Titre de l'Action : Échanges latinistes

I Description de l'action

Professeur(s) organisateur(s) :	Isabelle Quéré
Date(s) et horaire(s) :	6 et 7 mai à Paris 14 et 15 octobre 2015 en Bretagne
Lieu :	Paris et Bretagne (Rennes et Mont Saint Michel)
Classe(s) :	2ndes latinistes
nombre d'élèves :	19 élèves du lycée et 24 élèves du collège
Accompagnateurs :	Anne Billien + 2 (1 par établissement)
Points du programme traités et objectifs pédagogiques :	Dans le domaine linguistique, il s'agit d'initier les élèves aux problèmes théoriques et pratiques de la traduction des textes antiques. Dans le domaine culturel, les élèves feront l'expérience de la médiation culturelle et rencontreront des professionnels du patrimoine.
Évaluation de l'action :	Valorisation des traductions des élèves. Bilan des quatre journées de déplacement. L'épreuve de latin du bac sera aussi une bonne évaluation : capacités d'expression orale, méthode plus rigoureuse pour la traduction préparée et pour le commentaire improvisé de traduction.

II Projet de budget basé sur des estimations

Dépenses		Recettes	
SNCF	1260	Familles	1662,5
Visites	190	Lycée	175
RATP	147	Collège Modigliani	509,5
Déplacements Rennes	750		
TOTAL dépenses :	2347	TOTAL recettes :	2347
Coût par élève :	87,5		

Avis favorable du chef d'établissement du

Validation par le Conseil d'administration du

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement :

- 1) à signer contrats et conventions liés à ce voyage,
- 2) à accepter le principe et le versement des dons et organismes cités ci-dessus pour le voyage,
- 3) à percevoir la participation des familles,
- 4) à arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou d'annulation du voyage.